



25 janvier 2012

## **Des coupures aux Ressources humaines qui nuisent au climat de travail**

Tout le monde a entendu parler des coupures au sein des Ressources humaines de l'entreprise. Nous savons tous que cette situation est engendrée par une commande du gouvernement, puisqu'Hydro-Québec se porte très bien financièrement et que le dividende qu'elle remettra à la province sera à la hauteur des attentes, comme toujours.

La situation a de quoi rendre perplexe le Syndicat. L'entreprise, en procédant à cette coupure, envoie le message que les bonnes relations de travail ne sont pas une priorité. Pourtant, le facteur humain à Hydro-Québec occupe une place prépondérante, nous sommes plus de 20 000 employés.

Le Syndicat déplore que le climat de travail va se détériorer. La situation paralyse nombre de comités paritaires qui voient au développement de nouvelles approches afin d'appliquer la convention collective des spécialistes ou afin de régler des problèmes récurrents. Le syndicat a réussi, au fil des ans, à établir des relations productives avec ses homologues aux Ressources humaines, ce qui nous a permis de faire avancer les dossiers. La situation actuelle n'augure rien de bon pour l'avancement des dossiers majeurs.

Il y aura également une différence dans les bureaux. Les Ressources humaines étaient présentes dans toute la structure organisationnelle de l'entreprise. Elles épaulaient les gestionnaires et livraient des services aux employés. Maintenant, elles seront concentrées au niveau des directions, en des unités de services restreintes, et pour la majorité, à Montréal ou Québec.

Nous en pâtirons tous. Les gestionnaires, car ils ne seront pas outillés pour se substituer aux Ressources humaines. Les Syndicats, puisque le manque d'interlocuteurs va freiner l'avancement des dossiers des membres. Les employés, parce qu'il y aura moins de services directs. Les régions seront d'ailleurs les grandes oubliées de cette coupure, encore.

En terminant, votre syndicat tient à vous réitérer qu'il continuera malgré tout à défendre vos intérêts auprès de l'employeur et que les comités resteront actifs pour tenter de faire avancer les dossiers, que ce soit en mouvement de personnel, en conciliation travail-vie personnelle et autres. Malheureusement, les coupures au sein des Ressources humaines ralentiront nos efforts.